

Commune de CAMPAGNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :

02 MARS 2020

6a

NOTICE SANITAIRE

RESEAU D'EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

La commune de Campagne est alimentée en eau destinée à la consommation humaine par un réseau dont la gestion relève de la compétence du SIVOM de Guiscard, qui regroupe 28 communes. L'exploitation du réseau est confiée à la Suez.

L'eau destinée à la consommation humaine distribuée dans la commune provient de deux réservoirs, l'un situé à Freniches (capacité de 400 m³) et le second à Crisolles (capacité de 500 m³). Et ces deux réservoirs sont alimentés par les captages de Guiscard (la faisanderie et Rimbercourt).

Le réseau d'adduction communal est intégré à l'échelle du syndicat à un système de distribution en boucle ce qui garantit une alimentation en eau constante (plusieurs voies d'acheminement) et une qualité de l'eau satisfaisante. En particulier, l'eau est acheminée sur le village par des canalisations de 125 mm de diamètre (en provenance de Catigny) ou de 150 mm de diamètre (en provenance de Fretoy le Château).

Le réseau d'adduction en eau destinée à la consommation humaine présente des canalisations de diamètre égal ou supérieur à 100 mm dans les rues de la Montagne et du chemin Blanc. La distribution de l'eau est complétée par des canalisations dites secondaires, de diamètre inférieur à 100 mm ; elles sont présentes dans les rues de la Croix et du Buhat et desservent aussi les installations de l'écluse.

D'après le contrôle sanitaire réalisé (source : [Ministère chargé de la santé](#)) en octobre 2018, l'eau destinée à la consommation humaine est de bonne qualité.

RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Eaux usées

Le zonage d'assainissement est opposable depuis le 15 septembre 2009 (source : [PAC](#)). La commune a fait le choix de l'assainissement collectif pour l'ensemble du territoire communal.

La commune dispose d'un réseau collectif d'assainissement des eaux usées, dont la gestion est assurée par le Syndicat à vocation multiples des Fontaines. Ce réseau dessert les communes de Beaulieu-les-Fontaines, Campagne, Candor, Catigny, Lagny et Ecuville. L'exploitation du réseau est confiée à la SAUR par contrat d'affermage.

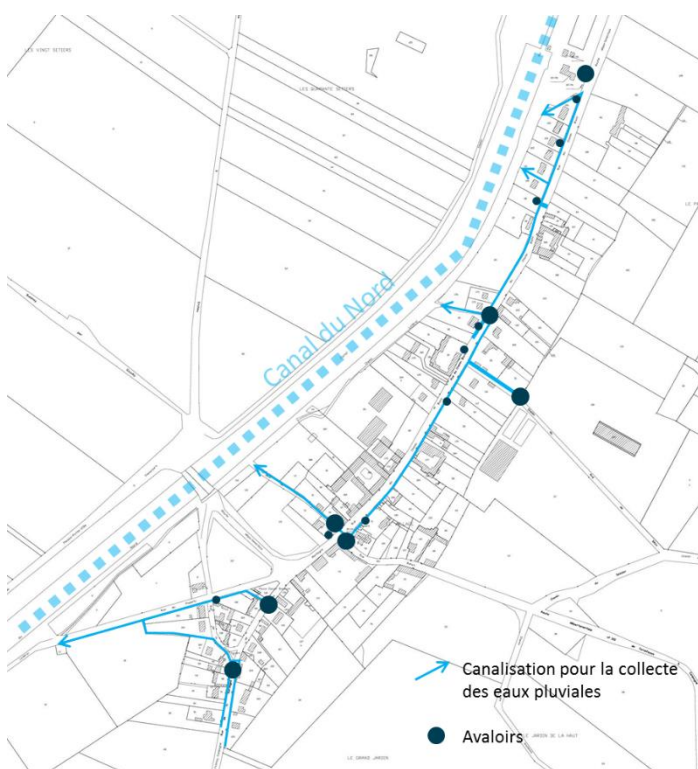
Le réseau collectif des eaux usées dessert l'ensemble des constructions du village. Il est gravitaire. Les eaux usées convergent vers deux postes de relevage ; l'un situé rue du Chemin Blanc (au niveau de la parcelle n°AB 108) et le second à l'intersection de la rue de la Croix et la rue de Plapoty. Les eaux usées sont refoulées vers la station d'épuration de Catigny positionnée à proximité des limites communales avec la commune d'Ecuville (v.c. n°6 de Noyon à Beaulieu-les-Fontaines au niveau du chemin rural dit de l'Allée).

La station de Catigny, mise en service en 2011, a une capacité de 2 400 EH. En 2018, sa charge hydraulique était de 64,14 % et sa charge polluante de 44,8 %, ce qui laisse une marge confortable pour le développement démographique des communes raccordées.

Eaux pluviales

La commune possède un réseau collecteur pour les eaux pluviales. Les eaux de ruissellement sont récoltées par des avaloirs et acheminées par des canalisations jusqu'au Canal nord (accord établi avec VNF).

D'un point de vue topographique, le territoire communal recueille naturellement les eaux de ruissellement de la commune de Frétoy-le-Château, lesquelles sont canalisées à l'entrée du village pour être directement rejetées dans le Canal. Le village se positionne en fond de vallon d'où l'existence du réseau collecteur ; ceci permet de guider les eaux de ruissellement directement vers l'exutoire (Canal nord).



Réseau de collecte des eaux pluviales

📌 En rappel, la commune est concernée par le PPRI du bassin versant de la Verse, lequel recense les aléas de débordement et de ruissellement en zones urbaine et naturelle.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

La compétence a été transférée à la Communauté de communes du Pays Noyonnais. La gestion des ordures ménagères et du tri sélectif est assurée par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise.

Les déchets ménagers et la collecte sélective sont collectés une fois par semaine. La déchetterie est située à Guiscard.